DEPARTEMENT DE L'ARDECHE ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE



Séance du Conseil Municipal du 11 janvier 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Membres en fonction : 15 Membres présents : 13

Membres absents excusés avec procuration : 2 Membres absents excusés sans procuration : 0

Le lundi 27 novembre deux mille vingt-trois à 18 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal sur la convocation de Monsieur le Maire en date du 17 novembre 2023, s'est réuni dans la salle du conseil, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHIER Jean-Yves, Maire.

<u>Présents</u>: Mmes BERNARD-MARTINEZ Nathalie, BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise et Mrs DURAND Gérald, GROS Cyril, PONTHIER Jean-Yves, GOSSE Pascal, M. Jean-Luc VOLLE

<u>Excusés et procurations</u> : Mme TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise à Mme BERNARD-MARTINEZ Nathalie, M. VERNET David à M. GROS Cyril

Secrétaire de Séance: M. Jean-Luc VOLLE

Numéro	Objet de la délibération	Résultat du vote
01/2024	Affectation des dépenses au compte 6232 « Fêtes et cérémonies »	Approuvée
02/2024	Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2024	Approuvée
03/2024	Approbation et autorisation à signer la convention de participation financière pour l'opération de liaison avec le commissariat d'Aubenas entre les communes de Vals-les-Bains et Labégude	Approuvée
04/2024	Fixation du loyer sis 3 rue Jean Moulin à compter du 1er février 2024	Approuvée
05/2024	Loyer sis 44 route Nationale à compter du 1er avril 2024	Approuvée
06/2024	Révision du loyer des deux garages sis place de la Maire à compter du 1 ^{er} avril 2024	Approuvée
07/2024	Approbation et autorisation à signer le devis avec la société SERVICE DECO pour les travaux restants du lot 7 à la résidence du Val d'Ardèche suite à la liquidation de l'entreprise retenue initialement au marché	Approuvée